

# Le brevet d'obéissance

## Conditions préalables:

Le chien peut présenter son brevet d'Obéissance à partir d'un an. Auparavant il devra avoir obtenu son CSAU (Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation). Il devra faire partie d'un club reconnu et affilié à la SCC, être muni de son carnet de travail et avoir sa licence.

Les chiens de toutes races peuvent concourir, LOF ou pas, mais les résultats seront annoncés séparément: un classement pour les chiens LOF, un classement pour les autres. Ainsi, même un chien d'origine inconnue peut travailler en obéissance.

Le brevet d'obéissance est noté sur 100 points. Pour pouvoir concourir en premier degré d'obéissance, le chien devra obtenir un minimum de 75 points.

3 qualificatifs sont donnés: de 60 à 69, 5 mention bon; de 70 à 79,5 mention très bon; de 80 à 100 mention excellent.

Le chien et le maître devront se présenter devant le juge, le chien muni d'un collier non étrangleur.

Les chiennes sous l'influence de leur sexe peuvent se présenter au concours mais elles passeront obligatoirement en fin de journée, ceci afin de ne pas perturber les autres concurrents.

## Exercices:

### Sociabilité: (10 points)

Le chien est présenté au juge et ne doit pas être menaçant ni craintif. Au passage à côté d'un autre chien, il doit rester neutre.

### Marche au pied: (20 points)

Le maître et le chien devront effectuer une marche au pied en laisse qui comportera deux changements de directions et un demi-tour, avec une partie au pas de course. Généralement le tracé de cette marche au pied est proche de celui dite de la manivelle (voir Obéissance classe 1). Mais, parfois, le juge détermine le tracé de la marche au pied de façon aléatoire. Il est donc bon de ne pas mécaniser le chien sur cet exercice

Absence du maître: (20 points)

Le chien doit être mis en position couchée et rester immobile pendant une minute, maître hors de sa vue. Tout changement de position sera pénalisé.

Position assise et couchée: (20 points)

A obtenir soit le chien à côté du maître, sans laisse, soit le chien face au maître, à la distance voulue. Le commandement ne devra être donné qu'une fois.

Saut de haie: (10 points)

Le chien devra sauter une haie, aller et retour, sans blocage. Le maître peut l'accompagner.

Rappel: (20 points)

Le chien sera laissé en position assise ou couchée à une distance de 25 mètres. Au signal du juge, le maître rappellera son chien qui devra revenir à lui rapidement et se replacer en position de départ.

Impression générale:

Celle-ci sera notée en fonction du plaisir que prend le chien à effectuer ses exercices, de la rapidité d'exécution et de la précision.